

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'URRUGNE**

En exercice : 29
Votants : 28
Absent : 1

L'an deux mille dix
Le 1^{er} février
18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'URRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 janvier 2010

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mme Germaine HACALA, M. Francis GAVILAN, Mme CONNAN-GIACOMETTI, M. Beñat IRASTORZA, Mme Claire D'ELBEE, M. Pierre TETEVIDE, Mme Isabelle RAGOZIN, Mrs Martin TELLECHEA, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, Mrs Beñat EXPOSITO, Léon MARIN, Melles Marie-Hélène GOYA, Valérie ANDIAZABAL, M. Jean TELLECHEA, Mmes Marie-Josée GOYA, Isabelle LEBARS-FAURISSON, M. Renaud LASSALLE, M. Philippe ARAMENDI, Mmes Isabelle ECHEVERRIA, Thérèse HALSOUET, M. Dominique MELE, Mme Annette ARAMBURU.

Pouvoirs :

M. Michel LARRETCHÉ à M. MARIN
Melle Danièle DUFAU à Mme HACALA
Mme Elisabeth PERY à Mme RAGOZIN
M. Beñat ELIZONDO à M. ARAMENDI

Absent :

M. Didier PICOT.

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

Objet : Modification délibération AP/CP – Reconstruction des tribunes du stade

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de modifier la délibération d'Autorisation de Programme concernant les travaux de reconstruction des tribunes du stade, considérant que des règlements sont encore en cours tant en dépenses qu'en recettes.

TRAVAUX DE DEMOLITION ET DE RECONSTRUCTION DES TRIBUNES	COUT TTC de l'opération	REALISE 2008	REALISE 2009	REPORTS	2010
DEPENSES	803 731,00	66 081,25	714 610,93	19 405,26	-
maîtrise œuvre, bureaux de contrôle et divers	89 594,00		75 958,52	4 221,32	
travaux bâtiments et structures	676 944,00	66 081,25	614 195,56	15 183,94	
aménagements divers (clôture, mobilier urbain, éclairage public)	12 558,00		2 051,77		
divers	24 635,00		22 405,08		
TRAVAUX DE DEMOLITION ET DE RECONSTRUCTION DES TRIBUNES	Financement de l'opération	REALISE 2008	REALISE 2009	REPORTS	2010
RECETTES	803 731,00	-	558 262,18	241 835,26	
DOTATION GLOBALE EQUIPEMENT	80 000,00			80 000,00	
SUBVENTION DU MINISTERE DE L'INTERIEUR	100 000,00		71 570,00	28 430,00	
SUBVENTION DU CONSEIL GENERAL	114 000,00			114 000,00	
AUTOFINANCEMENT ET/OU EMPRUNT	509 731,00		486 692,18	19 405,26	

Suite délibération du 1^{er} février 2010 : « Modification délibération AP/CP – Reconstruction des tribunes du stade »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- MODIFIE la délibération d'Autorisation de Programme concernant les travaux de reconstruction des tribunes du stade.

Votes pour : 28

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi
en Sous-Préfecture :
Visé le :
Publié ou notifié le :